

Chères sœurs et membres de la Famille de l'Incarnation,

En ce mois de novembre, la COP 30 se tiendra à Belém, au Brésil.

Les Conférences des Parties (COP dans son acronyme anglais) sont des conférences de haut niveau organisées par les Nations Unies qui réunissent des États, des organisations régionales et des acteurs non étatiques. Elles sont convoquées chaque année à la fin de l'année afin d'adopter des décisions contraignantes visant à freiner le changement climatique.

Il y a dix ans, la lettre encyclique Laudato Si' a été publiée, ce qui a sans aucun doute influencé la décision prise lors de la COP 21, en décembre 2015, par 196 pays de signer l'Accord de Paris, dans lequel ils s'engageaient à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et à intensifier les actions et les investissements nécessaires pour un avenir durable sans émissions de carbone. Malheureusement, l'Accord de Paris n'est toujours pas mis en œuvre.

Depuis 2023, le Vatican participe aux COP en tant que membre à part entière, et non plus seulement en tant qu'observateur.

Une grande nouveauté cette année est la contribution des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SECAM), la Fédération des conférences épiscopales d'Asie (FABC) et le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), qui, coordonnés par la Commission pontificale pour l'Amérique latine (PCAL), en préparation du sommet, ont publié le document « **Un appel pour la justice climatique et la maison commune : conversion écologique, transformation et résistance aux fausses solutions.** »

Les évêques déclarent qu'« en tant qu'apôtres missionnaires d'une Église synodale en sortie, nous irons à la COP 30 pour construire cette paix au milieu de cette guerre qui détruit la création, où beaucoup meurent et où beaucoup d'autres mourront encore si nous n'agissons pas maintenant, comme le préviennent les scientifiques de l'ONU ».

Ce document est le fruit d'un processus synodal, d'un discernement spirituel et communautaire entre les Églises sœurs du Sud global.

Son message est clair : « il n'y a pas de justice climatique sans conversion écologique, et il n'y a pas de conversion écologique sans résistance aux fausses solutions ».

Ils dénoncent la financiarisation de la nature, qui transforme les éléments vitaux de la création, tels que les forêts, les rivières et les climats, en actifs financiers négociables ; en d'autres termes, on attribue un prix à la nature, puis on la négocie comme n'importe quel autre bien selon les règles du marché, entre ceux qui y ont accès.

Parmi les fausses solutions, ils rejettent le mécanisme de compensation carbone (processus consistant à compenser les émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets qui éliminent l'émission d'une quantité équivalente de dioxyde de carbone (CO₂) ailleurs), car il transfère indûment la charge de la réduction des émissions de ceux qui les causent à ceux qui en souffrent.

Ils rappellent que chaque nouvel investissement dans le pétrole, le gaz ou le charbon aggrave l'urgence climatique. Et ils exigent que les migrations dues au changement climatique soient reconnues (la désertification touche déjà 500 millions de personnes).

Depuis la région qui accueille la COP 30, l'Église propose d'éduquer à l'écologie intégrale, d'accompagner les communautés qui souffrent et de créer **l'Observatoire ecclésial sur la justice climatique**, promu par la Conférence ecclésiale de l'Amazonie (CEAMA), afin de surveiller les engagements pris lors des COP et leur respect dans les pays du Sud, ainsi que de dénoncer les engagements non tenus.

Pour les Églises du Sud, ce document est une mise en pratique de Laudato Si' dix ans après sa publication.

Elles concluent : « Nos décisions actuelles ont un impact sur les générations futures ; nous plaidons pour une justice intergénérationnelle qui garantisse une planète habitable et prospère pour toutes les formes de vie. »

Pour notre part, en tant que congrégation des Ursulines de Jésus, nous nous sommes jointes à la pétition lancée par l'Union internationale des supérieures générales (UISG), que nous reproduisons ci-dessous.

En tant que membres et collaborateurs de l'Église catholique, les ordres et congrégations religieux s'unissent à toutes les personnes de bonne volonté qui plaident en faveur d'un avenir juste pour tous. Notre voix commune a du poids, c'est pourquoi nous exhortons les délégués de la COP30 et les gouvernements à :

- 1. Annuler les dettes des pays pauvres, car les dettes injustes et impossibles à rembourser ne doivent pas compromettre les ressources destinées aux efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.**
- 2. Renforcer le Fonds pour les pertes et dommages (LDF) en lui allouant des ressources suffisantes pour faire face aux graves effets du changement climatique.**
- 3. Fixer des objectifs pour une transition énergétique juste visant à réduire les émissions de CO₂, qui tienne compte des responsabilités historiques, respecte les droits humains — en particulier ceux des peuples autochtones —, valorise et préserve la nature, et privilégie les moyens de subsistance durables plutôt que les modèles purement lucratifs.**
- 4. Fixer des objectifs clairs pour développer un système alimentaire mondial fondé sur la souveraineté alimentaire et les pratiques agroécologiques, qui promeuve des méthodes culturellement adaptées de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments.**

Unissons-nous tout particulièrement dans la prière entre le 10 et le 21 novembre, jours de la COP 30 à Belém, afin que des mesures efficaces soient prises dans le cadre de l'engagement pour la mise en œuvre des accords de Paris.

Avec toute notre affection,

Marie-Thérèse Bonnet et Mariángel Marco
Commission internationale d'écologie intégrale UdJ
1er novembre 2025